DLP03-9-93111631



GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N°24
le 31 août 1993

COLZA	**- Désherbage de post-levée**
	- Placez vos cuvettes jaunes de piégeage
MAIS	**- Pyrale : - Avis de recherche de parcelles témoins**
	- Charbon des inflorescences : savoir le reconnaitre !
CEREALES	**- Derrière jachères nues ou spontanées, restez vigilant quand au risque mouches grises**
POMME DE TERRE	**- Mildiou : Accalmie générale**
	Demi-journée porte-ouverte au Centre ITPT de Villers Saint-Christophe : Jeudi 09 septembre de 09h à 12h

COLZA

Gamme Herbicides post-levée 93/94.

MAIS

CHARBON DES INFLORESCENCES

Le charbon des inflorescences (Sphacelotheca reliana) a été officiellement identifié sur le territoire national en 1993. Il est désormais présent dans au moins 8 régions, mais non encore détecté en PICARDIE.

Son origine est l'utilisation de semences contaminées.

Quelques critères permettent facilement de le différencier du charbon commun (Ustilago maydis) fréquemment rencontré dans nos parcelles.

CHARBON COMMUN	CHARBON DES INFLORESCENCES
Présent sur tige, épis ou panicule	**Présent uniquement sur épi et panicule**
Sur l'organe touché, quel qu'il soit, il y a des "boursouflures" blanches constituées d'une membrane épaisse contenant des spores (poudre noire). Quand l'épis est touché, il reste des grains dans les spathes.	La panicule est couverte d'une masse pulvérulente noire. Les attaques sont plus difficiles à repérer sur l'épi. Ce dernier a une forme de bouteille de Perrier. **Les spores sont cachées dans les spathes.** Il n'y a pas de soies ni de grains.

NOS CONSEILS :
En cas de doute, nous contacter.

PYRALE

Dans le cadre de notre prospection annuelle pyrale du maïs, en vue d'établir une cartographie des secteurs à risque pour 94, nous recherchons des parcelles de maïs (non traitées de préférence).

NOS CONSEILS :
Si vous possédez 1 à 3 parcelles susceptibles de nous intéresser, remplissez alors le questionnaire ci-joint (retour par courrier ou fax).

POMMES DE TERRE

MILDIOU

EPIDEMIOLOGIE

Très net ralentissement de l'épidémie, contaminations et sporulations se font rares et sont de poids négligeables.

NOS CONSEILS :

- Fécules : poursuivez simplement votre protection avec du mancozèbe (7-8 jours).

- Consommation : détruisez toutes repousses dans les parcelles défanées pour éviter toutes contaminations sur tubercules (1.5 l de Réglone + 2 kg de mancozèbe).

- Défanage : Respectez le délai nécessaire de 3 semaines entre défanage et arrachage (épaississement indispensable du tubercule, mais attention un délai trop important peut nuire à la qualité du lot.

CEREALES

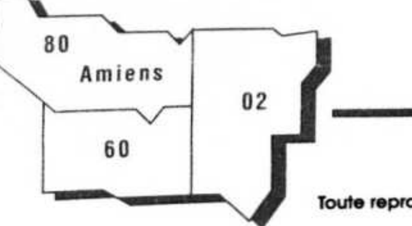
MOUCHE GRISE

Pour les parcelles à risques mouches grises il apparait nécessaire d'inclure les précédents jachères nues ou spontanées. A ce sujet une enquête SPV/CA 80 est en cours.

NOS CONSEILS :
Sur parcelles à risques inclure un anti mouches grises performant, dans vos traitements de semences.

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609



Publication périodique
Abonnement annuel : 220 F
CPPAP 1823 AD

Ministère de l'Agriculture
DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. 22 92 51 27 - Fax : 22 91 62 59



P41

DICOTYLEDONES																				GRAMINEES							Produits de post-levée (dose de pf)	OBSERVATIONS	Coût (FHT/ha)
Alchemille	Anthemis	Capselle	coquelicot	Fumeterre	Gaillet	Géranium à flle ronde	Géranium disséqués	Laiteron	Lamier	Matricaire	Mouron des chps	mouron des oiseaux	myosotis	Pensée des chps	Ravenelle	Sanve	Véronique flle de Lierre	Véronique de perse	Véronique sp	Folle avoine	Folle avoine de prtps	Paturin	Ray grass	Repousses ble	Repousses orges et esc.	Vulpin			
S	M	R	S	M	M	R	R	R	S	M	M	S	M	M	R	R	S	S	S	S	M	S	S	S	S	S	PRADONE TS 4 kg/ha (carbétamide + diméfuron)	- Action racinaire - Traiter sur colza vigoureux avec cuticule cireuse (4 feuilles vraies) - Ne plus traiter après fin décembre	540-550
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	M	S	S	S	S	S	KERB FLO 1.2 L/ha (propyzamide)	- Antigraminées racinaire - Traiter à partir de 3 feuilles vraies du colza	320-330
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	M	S	S	S	S	S	LEGURAME PM 3 kg/ha (carbétamide)	- Antigraminées racinaire - Efficace sur brome en application de présemis - Traiter a partir de 4 feuilles vraies du colza bien enraciné	280-290
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	S	M	S	S	S	S	ELOGE 0.5 L/ha (haloxyfop-ethoxyethyl)	- Antigraminées foliaire - Traiter à 3 feuilles jusqu'à tallage des graminées - Ne pas dépasser le stade 3 feuilles du pâturin	250-260
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S			S	S	S	S	AGIL 1.2 L/ha (propaquizafop)	-Antigraminées foliaire - Sur vulpin et graminées, traiter au stade 3 à 5 feuilles - Sur folle-avoine, ray gras et graminées annuelles, traiter au delà de 5 feuilles - Ne pas ajouter d'huile au produit	330-340
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	S	R	S	S	S	S	FERVINAL 1.5 L/ha (séthoxydime)	Antigraminées foliaire - Traiter de 3 feuilles à début montaison de la graminée - Adjonction possible de 2 à 3 l d'huile	270-280
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	S	R	S	S	S	S	FUSILADE X2 0.6 L/ha (fluazifop-p-butyl)	- Antigraminées foliaire (chiendent : destruction des rhizomes) - Traiter dès le stade cotylédon du colza- Mouillant : préférer AGRAL 90 (0.1 % de la bouillie)	280-290
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S			S	S	S	S	STRATOS ULTRA 2 l/ha (cycloxydime)	Antigraminées foliaire - Traiter de 2 feuilles à tallage des graminées - Irrégulier sur chiendent - Huile ou mouillant inutiles	280-290
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	S	R	S	S	S	S	TARGA D+ 0.5 l/ha (quizalofop ethyl D)	- Antigraminées foliaire -Traiter dés 3 feuilles des graminées - Inutile de traiter après 3 feuilles sur pâturin - Ajouter 2 à 3 l d'huile minérale suivant volume de bouillie	250-260
															S	S				R	R	R	R	R	R	R	CENT 7 0.4 l/ha (isoxaben)	- Antidicotylédones spécifique - Traiter de 5 à 6 feuilles du colza - Intérêt sur sanves et ravenelles (stade rosette) - Mélange fortement déconseillé	90-100
R		R	R		S	M	S	M					M							R	R	R	R	R	R	R	CHRONO 1.25 kg/ha (pyridate + piclorame)	- Antidicotylédones foliaire spécifique - Action spécifique sur gaillet - Ne pas appliquer par temps de gel - Traiter du stade C2 à D2 du colza	200-210
	S							S		S										R	R	R	R	R	R	R	LONTREL SF 100 1.2 l/ha (clopyralid) LONTRYX 200 0.5 l/ha (clopyralid)	- Antidicotylédones spécifique (bleuet, chardon, laiteron, lampsane) - Traiter avant stade D1 du colza et quand la température> à 12°C - Ne doit pas pleuvoir 4 heures après application	330-340

S: efficacité bonne et régulière, adventice sensible
R: efficacité insuffisante, adventice résistante
M: efficacité moyenne ou irrégulière, adventice moyennement sensible

pf = produit formulé

CAMPAGNE PYRALE DE MAIS 1993/1994

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Tél :

Fax :

RENSEIGNEMENTS PARCELLAIRES

- Sur vos parcelles maïs 93, avez-vous traité contre la pyrale : O/N ?

Remplir le tableau ci-joint en indiquant 1 à 3 parcelles susceptibles d'être contrôlée(s).

N°	Surface	Variété	Date de semis	Traitement pyrale			Distance par rapport au blé de SEMAVATOR le plus proche
				Nature du produit	Dose	Date	
1							
2							
3							

- Sur vos parcelles, avez-vous traité contre les pucerons à la floraison : O/N ?

Si oui indiquez la nature des produits et la dose appliquée.

- INDIQUER les PLANS D'ACCES AUX PARCELLES 1,2,3 AU VERSO

P42